

Vigilance Nature Environnement
Bresse Revermont
1462 Route d'Anjou
71580 SAGY
E Mail : vigilance.nature.environnement@gmail.com
N° association : W714000254



et



contact@capen71.org

à

Madame Véronique BEUVE
Sous-Préfète de Louhans
Sous-Préfecture de Louhans
11 Rue des Bordes
71500 LOUHANS

Sagy, le 05 février 2018

Madame la Sous-Préfète,

Par la nouvelle homologation de la piste de karting du circuit de Bresse, en date du 30 juin 2017, vous interdisez les motos de type « supermotard » à rouler sur cette piste. Or, dans le calendrier du championnat de France supermotard, consultable sur internet, une compétition est prévue les 14 et 15 avril 2018 sur le circuit de Bresse.



Madame la Sous-Préfète, vous avez déclaré par voie de presse que « ces motos font partie des véhicules les plus bruyants » (JSL du 13 juillet 2017). D'autre part, nous vous rappelons que la société du circuit de Bresse a été condamnée, par le jugement du 13 janvier 2015 à respecter le code de santé publique et ce, sans aucune dérogation. Ce jugement ne souffre d'aucun appel depuis le 9 mars 2016 (Jugement cour d'appel de Dijon, 23 août 2016).

Condamne la S.A.S. Circuit de Bresse à prendre toutes les mesures appropriées pour que les émissions sonores résultant de l'exploitation du circuit ne contreviennent pas aux dispositions des articles 1334-31 et suivants du code de la santé publique ;

Madame la Sous-Préfète, par la présente, nous vous demandons que le code de santé publique soit effectivement appliqué et que les motos de catégorie supermotard soient définitivement interdites sur les pistes du circuit de Bresse sans aucune dérogation. Il va de soit que nous serions obligés de donner des suites judiciaires si vos décisions allaient à l'encontre du jugement et de l'application du code de santé publique.

Madame la Sous-Préfète, dans l'attente de votre réponse, veuillez croire en nos respectueuses salutations républicaines.

Le Président de VNEBR

Jean-Paul Vergnet

Le Président de la CAPEN 71

Thierry Grosjean

CAPEN 71

Confédération des Associations
pour la protection de l'Environnement
et de la Nature en Saône et Loire



Thierry GROSJEAN Président
7, rue de la Reppe - 71370 OIROUX S/Saône
contact@capen71.org
Site : www.capen71.org - Tél. 09 71 38 89 64



Copies adressées à :

Monsieur le Préfet de Saône et Loire
Cabinet d'avocats LGH - Paris
France Nature Environnement